trajectoire 18>23
STRATÉGIE GLOBALE RENOUVELÉE
POUR L'INTÉGRATION
DES ARTS ET DE LA CULTURE

trajectoire 18>23

STRATÉGIE GLOBALE RENOUVELÉE
POUR L'INTÉGRATION
DES ARTS ET DE LA CULTURE

Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

L'AAAPNB regroupe les artistes professionnel.le.s de toutes les disciplines.

Elle est :

- un organisme porte-parole,
- un organisme de services aux arts.

Elle a pour mission :

- de promouvoir la profession d'artiste,
- de défendre les droits et les intérêts des artistes et,
- de faire reconnaître leur contribution au développement de la société.

Qu’est-ce que l’Acadie ?

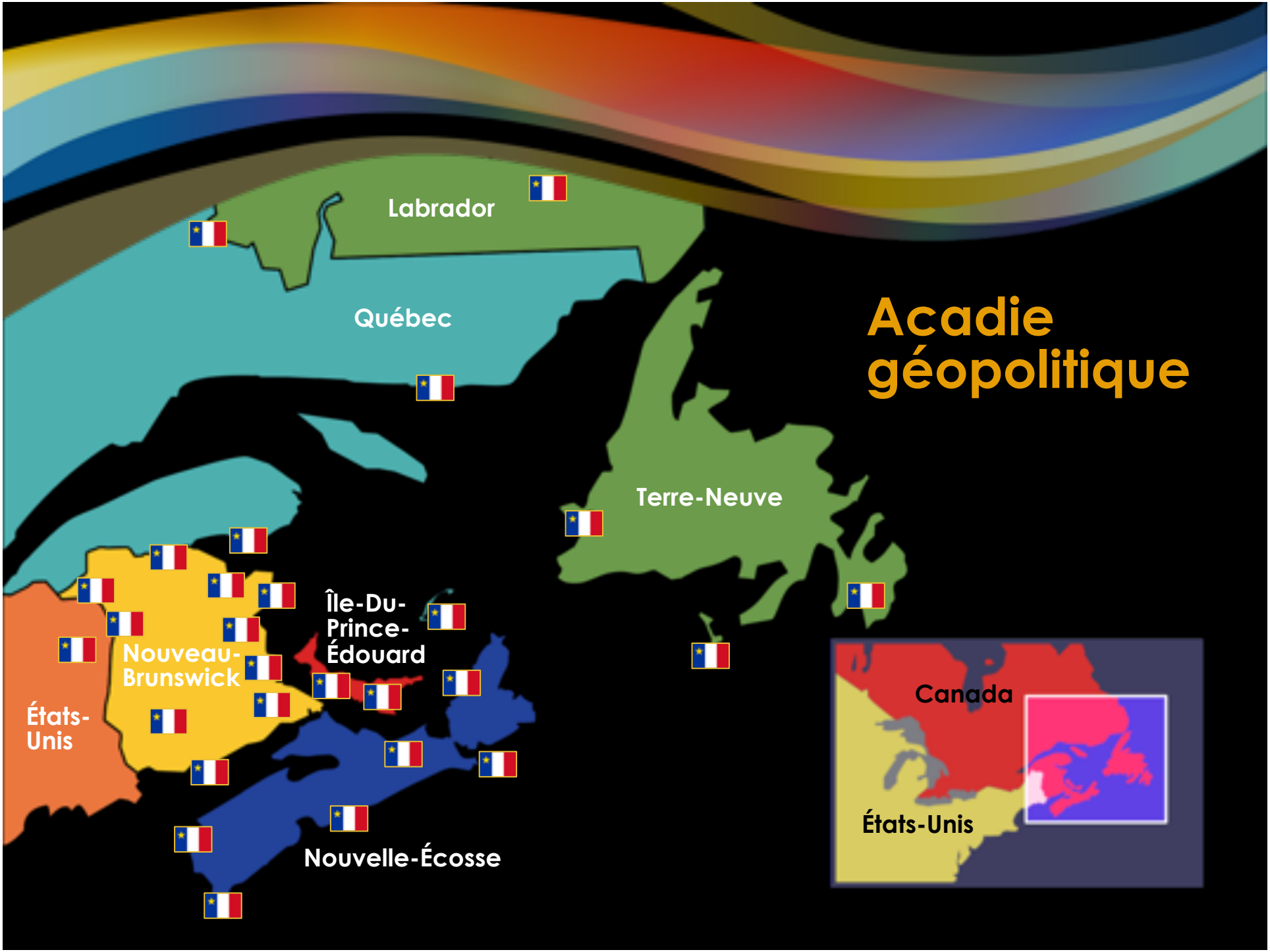
Labrador
Québec
Terre-Neuve
Île-Du-
Prince-
Édouard
Nouveau-
Brunswick
États-
Unis
Nouvelle-Écosse
Acadie
géopolitique
Canada
États-Unis

L'ACADIE du Nouveau-Brunswick

La province

- Seule province bilingue au Canada
- 33 % (250 000 Acadiens) de la population néo-brunswickoise
- Minorité de langue officielle
- Dualité en Éducation

Les municipalités acadiennes

- 60 % de la population acadienne vit dans des communautés non incorporées en municipalités (DSL)
- Regroupées sous l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

La gouvernance civile

- Regroupée sous la Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
- Organismes bien structurés dans tous les secteurs d'activités
- Poids politique d'importance auprès des instances gouvernementales

Définition de la société acadienne

La société acadienne du Nouveau-Brunswick est composée de l'ensemble des citoyennes et des citoyens de langue française

- qui habitent cette province,
- qui s'identifient à cette société et,
- qui participent à son épanouissement.

Elle se veut inclusive et réunit les différentes cultures régionales d'expressions française et les nouveaux arrivants parlant français qui habitent ce territoire géopolitique.

Les grands rassemblements acadiens de l'histoire

Conventions acadiennes

Depuis toujours les Acadiennes et les Acadiens tiennent ponctuellement des grands rassemblements pour définir leur avenir.

- 1re Convention de Memramcook – 1881 *(Adoption de la Fête du 15 août);*
- 2e Convention à Miscouche (IPE) – 1884 *(Adoption du drapeau acadien, de l'hymne national et de la devise) « L'Union fait la force »*
- Les suivantes : Pointe-de-l'Église – 1890, Arichat – 1900, Pointe-de-l'Église et Grand-Pré – 1921, Pointe-de-l'Église – 1960

Les grands rassemblements acadiens de l'histoire

Conventions acadiennes du Nouveau-Brunswick

- Convention d'orientation nationale de l'Acadie à Edmunston en 1979 (province acadienne)
- Convention nationale de l'Acadie du Nouveau-Brunswick en 2004 à Moncton (arts et culture)
- Convention de l'Acadie du Nouveau-Brunswick en 2014 à Fredericton (pleine municipalisation)

Convention nationale de l'Acadie du Nouveau-Brunswick en 2004

Avec 600 délégué.e.s provenant de tous les secteurs de la société

- Pourquoi la Convention de 2004 ?
- Faire le point sur l'évolution de l'Acadie depuis 1979
- Ce qui ressort de la Convention ?
- Le constat que les arts et la culture sont un vecteur fondamental du développement de l'Acadie
- Recommandation : Organiser des États généraux

États généraux des arts et de la culture

Pour élaborer une vision et des stratégies d'action communes

L'organisme porteur

- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Condition mise de l'avant par l'AAAPNB

- Que les intervenant.e.s de TOUS les secteurs soient mis à contribution

États généraux des arts et de la culture

Pourquoi ?

- Parce que la culture nous unit
- Parce que nous sommes une nation avec une culture distincte
- Parce que l'art créé aujourd'hui contribue à nous définir collectivement

Vision

« Inscrire les arts et la culture au cœur du projet de société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. »

Mission

« Mobiliser l'ensemble des forces vives de tous les secteurs de la société acadienne et engager les instances politiques et les partenaires gouvernementaux. »

Les participant.e.s

- ont guidé le projet du début à la fin.
- provenaient du :

secteur socioéconomique de

- l'éducation primaire et secondaire,
- l'éducation postsecondaire,
- le milieu de l'économie,
- les municipalités,
- les jeunes,
- les femmes,
- le secteur de la santé et du mieux-être,
- les communications.

secteur des arts et de la culture représenté par les

- artistes,
- créateurs et créatrices,
- organisations artistiques dédiées à la création,
- producteurs,
- diffuseurs artistiques,
- industries culturelles,
- festivals et évènements,
- musées et,
- le secteur patrimonial.

Chantiers thématiques

Artiste créateur

- Statut socio-économique de l'artiste
- Formation et le perfectionnement
- Accès aux outils et aux infrastructures de création et vice-versa
- Rôle et responsabilités de l'artiste dans sa communauté et vice-versa

Éducation, arts et culture

- Intégration de l'artiste professionnel.le et de ses œuvres en milieu scolaire
- Enseignement des arts et de la culture
- L'école dans la communauté : un foyer d'épanouissement culturel

Industries culturelles

- Chanson-musique
- Cinéma-vidéo
- Édition
- Métiers d'art

Comité d'orientation + Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Communications, arts et culture

- Politiques éditoriales
- La critique
- Partenariats entre les médias et le secteur arts et culture

Infrastructures de promotion, de production et de diffusion

- Ressources humaines
- Gouvernance et financement
- Accessibilité et circulation des œuvres
- Gestion des infrastructures physiques et organisationnelles

Municipalités, développement culturel, économie et mieux-être

- Infrastructures physiques et organisationnelles
- Politiques et outils législatifs
- Partenariats créatifs et innovateurs
- La communauté créative modèle

Les étapes

1re – 2005-2007	**Consultation avec 2000 personnes** autour de sept Grands chantiers qui aboutit à 54 recommandations
2e – 2007	**Grand rassemblement** pour valider les recommandations, célébrer les arts et la culture, et sensibiliser le public
3e – 2007-2009	**Développement de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick**
4e – 2009-2019	**Mise en œuvre**
5e – 2015-2017	**Actualisation du plan d'action**
6e – 2018-2023	**Mise en œuvre de Trajectoire 18>23, la Stratégie globale renouvelée**

Lancement de la Stratégie globale pendant le Congrès mondial acadien de 2009

Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick

- Une carte de navigation
- Des boussoles qui permettent aux navigateurs de déterminer leurs positions.
- Un outil d'accompagnement

Rôle de l'AAAPNB : Coordination de la mise en œuvre de la Stratégie globale

- Diffusion d'informations pertinentes aux différents partenaires de la mise en œuvre
- Organisation, logistique, coordination, rédaction et animation de certains comités de la mise en œuvre
- Production d'outils en fonction des besoins des divers porteurs de dossiers
- Activités de sensibilisation et promotion
- Reddition de comptes

Quelques succès liés à la Stratégie globale

- La reconnaissance que les arts et culture sont un vecteur de développement de la société
- Politique d'aménagement linguistique et culturel
- Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste
- Augmentation du nombre d'artistes dans les écoles
- Culture plus pour les ressources humaines en culture
- Politique culturelle 2014
- Centre des ressources et programme de formation
- Accompagnement des municipalités dans le développement de leur Politique culturelle
- Programme provincial de tournée
- Augmentation de 200 % du budget aux arts et culture depuis 2004

Les grandes réalisations
depuis 2009

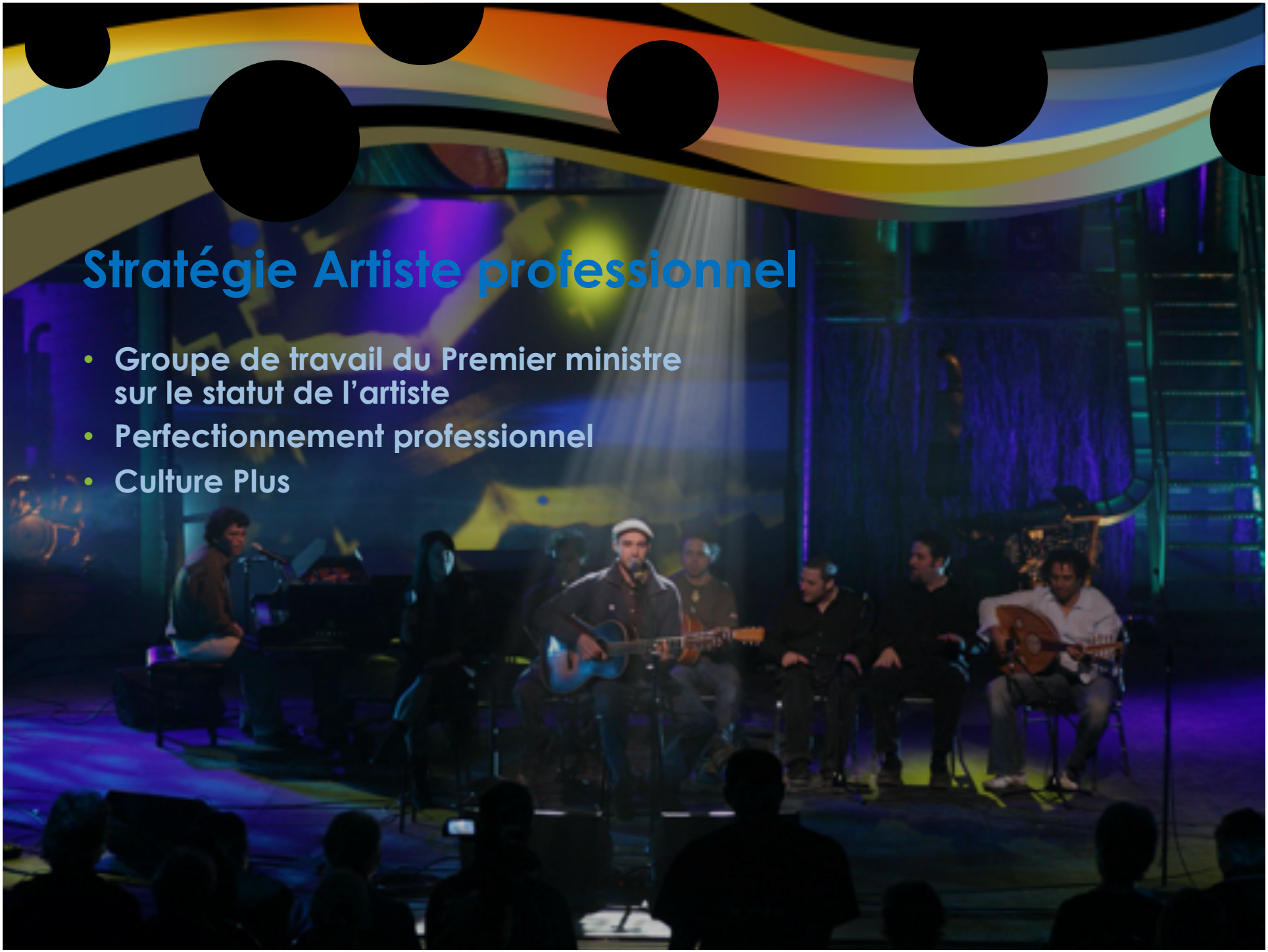

Stratégie Artiste professionnel

- Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste
- Perfectionnement professionnel
- Culture Plus

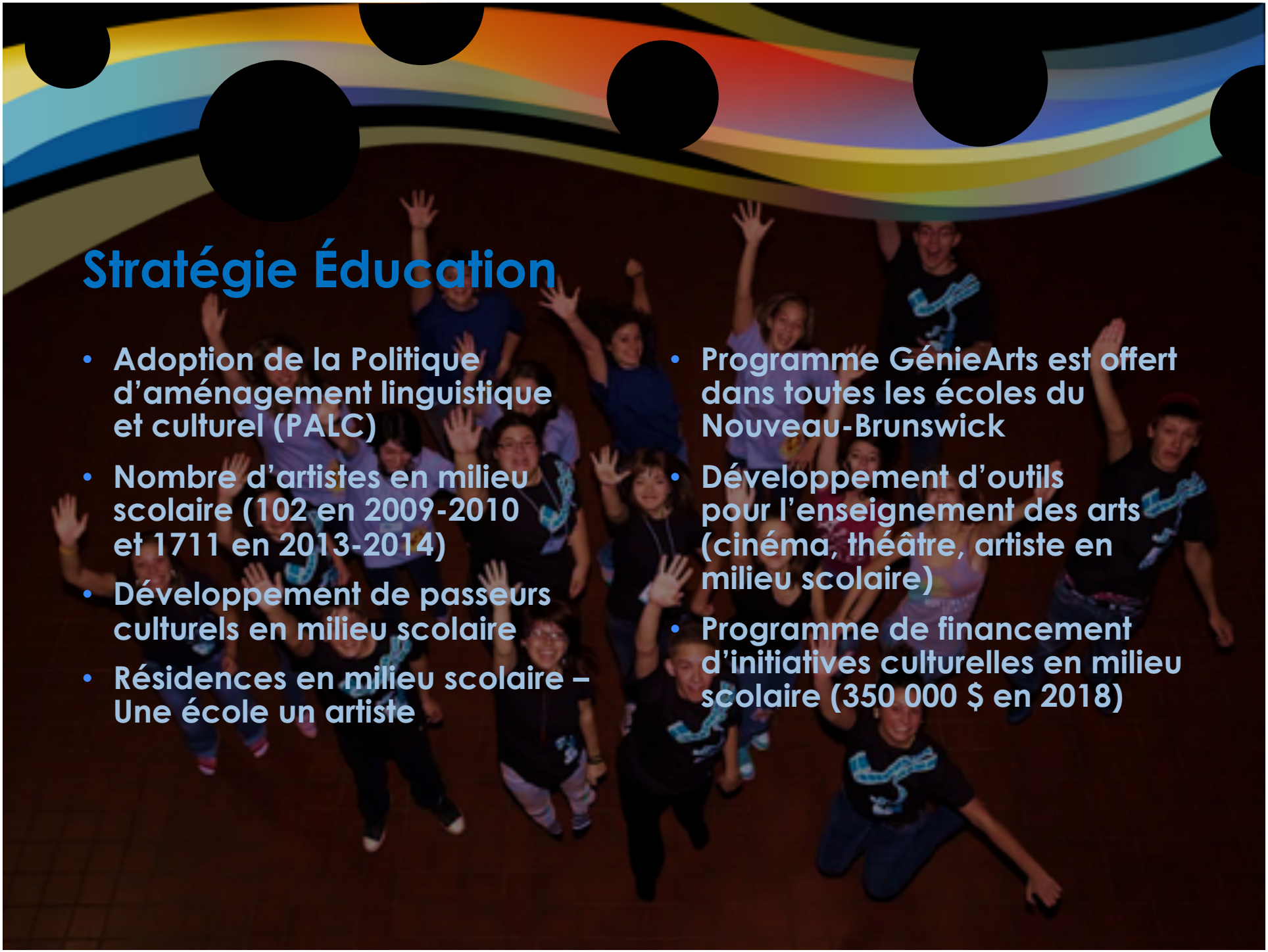

Stratégie Éducation

- Adoption de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)
- Nombre d'artistes en milieu scolaire (102 en 2009-2010 et 1711 en 2013-2014)
- Développement de passeurs culturels en milieu scolaire
- Résidences en milieu scolaire – Une école un artiste
- Programme GénieArts est offert dans toutes les écoles du Nouveau-Brunswick
- Développement d'outils pour l'enseignement des arts (cinéma, théâtre, artiste en milieu scolaire)
- Programme de financement d'initiatives culturelles en milieu scolaire (350 000 $ en 2018)

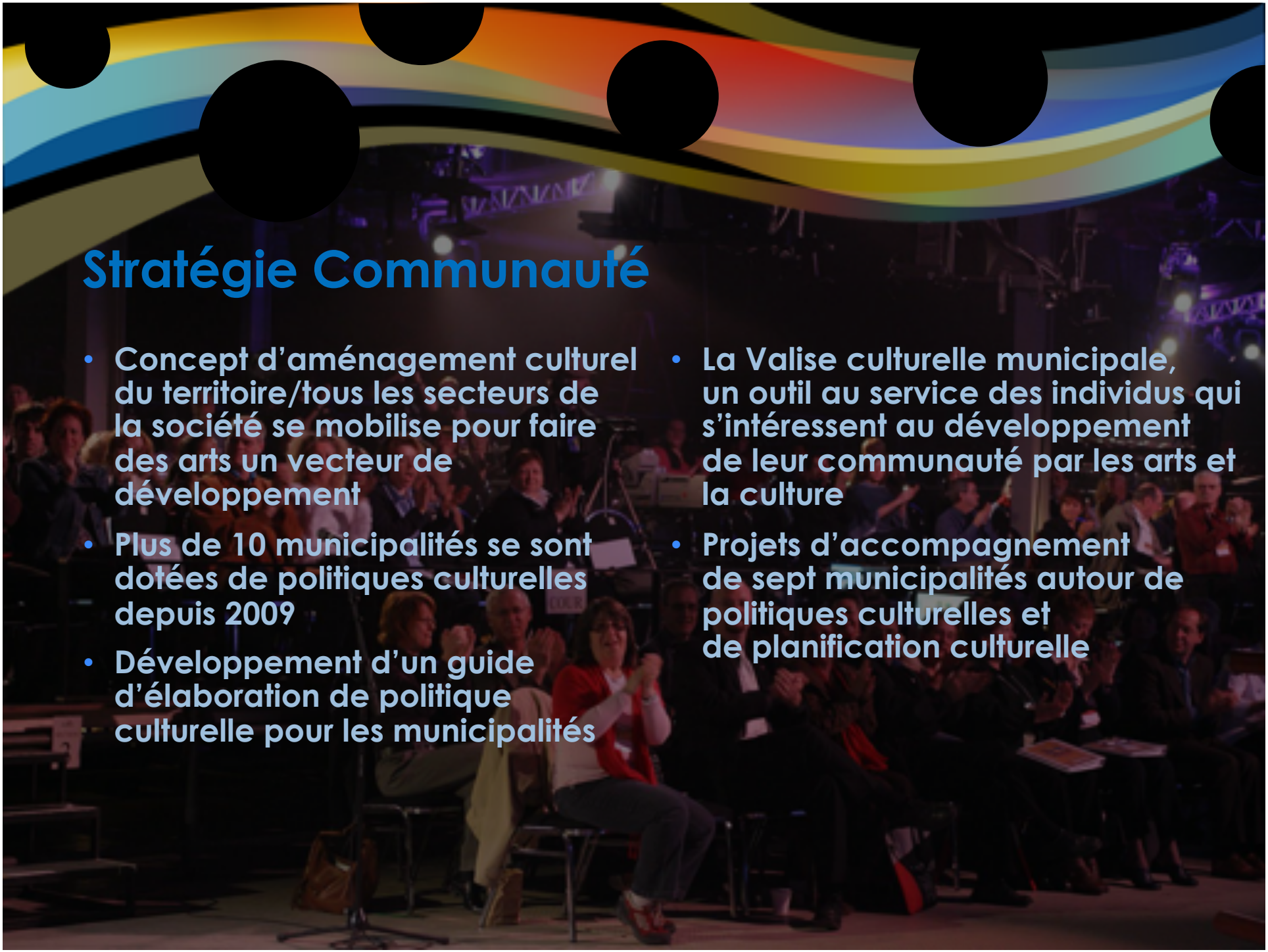

Stratégie Communauté

- Concept d'aménagement culturel du territoire/tous les secteurs de la société se mobilise pour faire des arts un vecteur de développement
- Plus de 10 municipalités se sont dotées de politiques culturelles depuis 2009
- Développement d'un guide d'élaboration de politique culturelle pour les municipalités
- La Valise culturelle municipale, un outil au service des individus qui s'intéressent au développement de leur communauté par les arts et la culture
- Projets d'accompagnement de sept municipalités autour de politiques culturelles et de planification culturelle

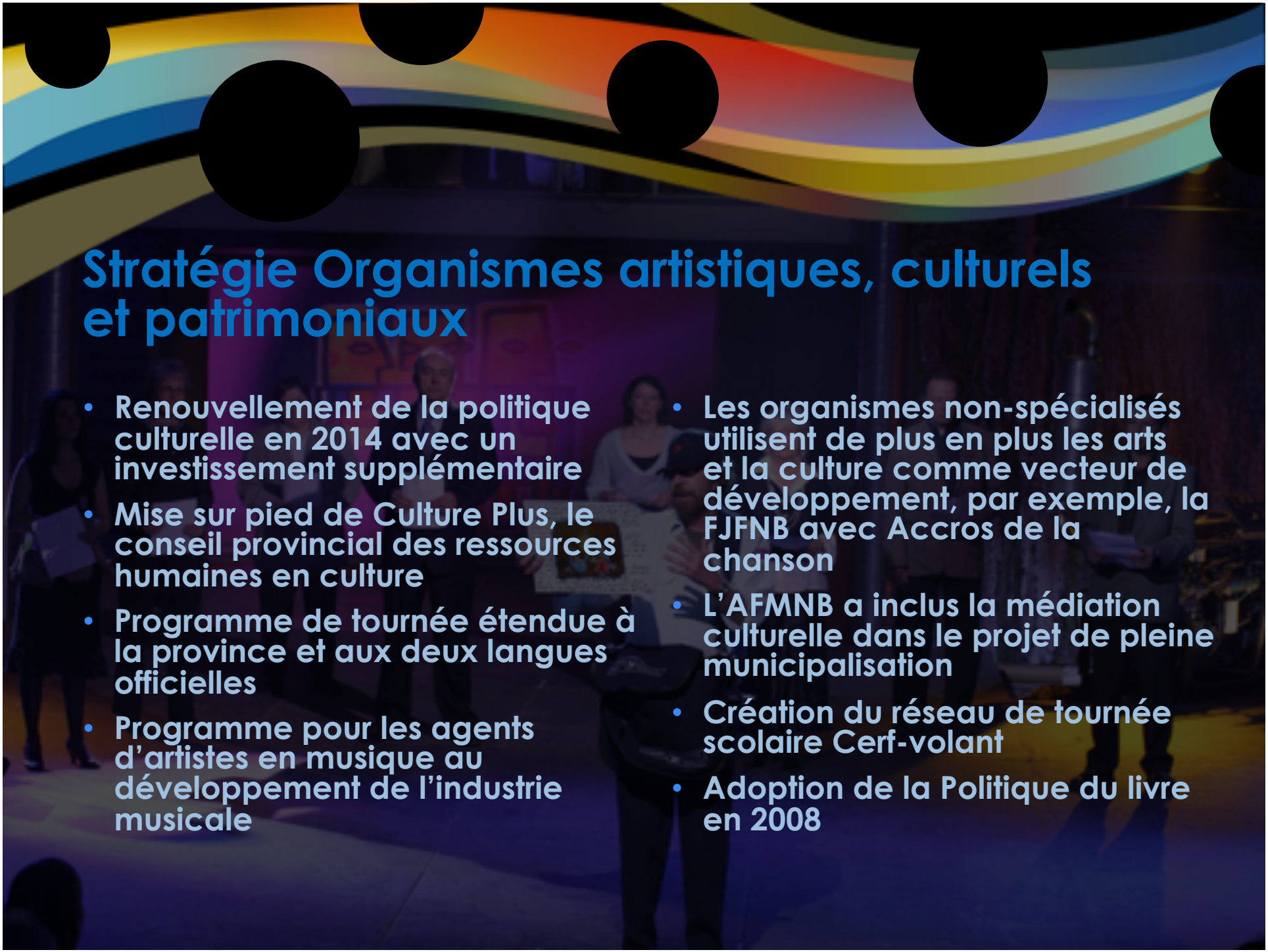

Stratégie Organismes artistiques, culturels et patrimoniaux

- Renouvellement de la politique culturelle en 2014 avec un investissement supplémentaire
- Mise sur pied de Culture Plus, le conseil provincial des ressources humaines en culture
- Programme de tournée étendue à la province et aux deux langues officielles
- Programme pour les agents d'artistes en musique au développement de l'industrie musicale
- Les organismes non-spécialisés utilisent de plus en plus les arts et la culture comme vecteur de développement, par exemple, la FJFNB avec Accros de la chanson
- L'AFMNB a inclus la médiation culturelle dans le projet de pleine municipalisation
- Création du réseau de tournée scolaire Cerf-volant
- Adoption de la Politique du livre en 2008

Les autres stratégies

- Les Éloizes est télédiffusé dans tout le pays
- Mise sur pied du Compte satellite de la culture chez Statistique Canada pour des données ciblées pour les arts et les industries culturelles

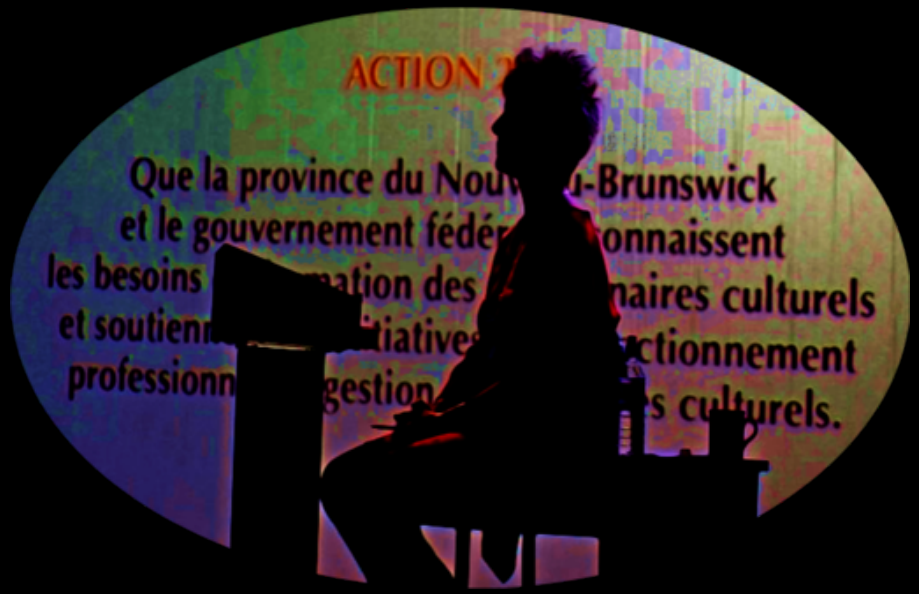

- Reconnaissance accrue par la classe politique de l'apport des arts et de la culture au développement du Nouveau-Brunswick

Actualisation de la SG 2015-2017

- Bilan des réalisations depuis 2009
- Rendre compte des changements qui sont survenus dans l'écosystème
- Mettre à jour les plans d'action, confirmer les porteurs d'action et les partenaires et obtenir leur engagement pour la poursuite de la mise en œuvre

Actualisation

Mise sur pied de 5 tables et réaménagement de l'architecture de la Stratégie globale en 5 stratégies sectorielles :

- **Développement de l'artiste professionnel.le**
- **Développement de l'organisation artistique, culturelle et patrimoniale**
- **Développement des industries et entreprises culturelles**
- **Intégration des arts et de la culture en éducation**
- **Développement des communautés par l'aménagement culturel du territoire**

Actualisation

Les thèmes abordés :

- Formation et perfectionnement professionnel
- Reconnaissance du statut de l'artiste et du travailleur culturel
- Ressources financières (rémunération)
- Infrastructures physiques (amélioration et accès)
- Accès au système éducatif
- Aménagement culturel du territoire (lien avec la communauté)
- Accessibilité et circulation des artistes et des œuvres
- Diffusion et promotion (communications)
- Gouvernance, gestion des ressources humaines et des infrastructures
- Recherche
- Positionnement et rayonnement
- Collaborations et partenariats avec d'autres communautés

Forum Trajectoire 18>23

- Tenue en décembre 2017 du Forum Trajectoire 18>23 où tous et toutes étaient invités à sortir des silos pour constater et valider la Stratégie globale dans son ensemble
- L'AAAPNB a été mandatée pour porter la suite de la mise en œuvre 2018-2023

LA VISION

Les arts et la culture sont au cœur du développement et du rayonnement de l'Acadie.

LA MISSION

La Stratégie globale est la feuille de route de la société acadienne du Nouveau-Brunswick qui guide ses actions d'intégration des arts, de la culture et du patrimoine pour contribuer à l'atteinte du plein développement de l'Acadie.

Pour cela, elle mobilise et engage l'ensemble des forces vives de tous les secteurs d'activité, les instances politiques et les partenaires gouvernementaux dans ce projet de société.

LA STRATÉGIE DE développement des artistes professionnel.le.s

La stratégie de développement des artistes professionnel.le.s

LA VISION

Les artistes professionnel.le.s sont pleinement reconnu.e.s pour le rôle essentiel qu'elles et ils jouent dans le développement et le rayonnement de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick grâce au regard unique et au questionnement que leurs œuvres posent sur la société. Ces créatrices et créateurs ont accès aux conditions de vie et de travail nécessaires pour exprimer toute la diversité de leur créativité et pour cultiver l'excellence artistique.

NOUVEAUTÉS

- **Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste**
- **Programmes de perfectionnement professionnel**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS VISÉS

1. Reconnaissance du statut professionnel et amélioration du statut socioéconomique des artistes

   EXEMPLES DE PRIORITÉS CONCRÈTES :

   - Loi sur le statut professionnel des artistes et mesures pour améliorer les condition socioéconomiques.

2. Amélioration de la formation initiale et de la formation continue des artistes
3. Renforcement de la place des artistes professionnel.le.s dans l'écosystème culturel
4. Renforcement de la place des artistes professionnel.le.s dans le milieu de l'éducation

LA STRATÉGIE DE développement des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales

La stratégie de développement des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales

LA VISION

Les organisations artistiques, culturelles et patrimoniales de l'Acadie du Nouveau-Brunswick sont un pilier pour l'accompagnement et le soutien offerts aux artistes professionnel.le.s et aux travailleuses et travailleurs culturel.le.s en matière de création, de production, de promotion, de diffusion, de conservation et de documentation des œuvres artistiques, de la culture et du patrimoine. S'appuyant sur un bassin de travailleuses et travailleurs compétent.e.s, elles offrent un cadre professionnel pour la rencontre avec le public.

NOUVEAUTÉS

- **Ajout du patrimoine au même titre que les organisations artistiques et culturelles**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS VISÉS

1. Renforcement et amélioration des capacités organisationnelles

   EXEMPLES DE PRIORITÉS CONCRÈTES :

   - Accroitre le financement

2. Renforcement et développement des ressources humaines

   EXEMPLES DE PRIORITÉS CONCRÈTES :

   - Se préoccuper du renforcement des compétences des travailleurs et travailleuses des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales sur l'ensemble du territoire.

3. Renforcement de infrastructures physiques et amélioration de leur accès

4. Amélioration de la diffusion, de la présentation et de la promotion des artistes, de leurs œuvres et des produits culturels et patrimoniaux

LA STRATÉGIE DE développement des entreprises et industries culturelles

La stratégie de développement des entreprises et industries culturelles

LA VISION

Les entreprises et industries culturelles de l'Acadie du Nouveau-Brunswick sont un pilier pour la production et la diffusion des œuvres produites par des artistes professionnel.le.s; elles ont les moyens d'offrir un cadre de travail respectueux des normes admises dans leur secteur et d'assurer le rayonnement des œuvres sur les marchés provincial, national et international.

NOUVEAUTÉS

- **Nouvelle table pour les industries culturelles**
- **Nouvelle table du livre qui regroupe tous les maillons de la chaine du livre**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS VISÉS

1. Amélioration de la reconnaissance des entreprises et industries culturelle
2. Renforcement et amélioration des capacités organisationnelles
3. Renforcement et développement des ressources humaines
4. Amélioration de la diffusion et de la promotion des oeuvres et des artistes

EXEMPLES DE PRIORITÉS CONCRÈTES :

- Accroitre le financement de la politique du livre
- Que le gouvernement se dote d'une politique d'achat du livre
- Un solide programme de financement pour le cinéma et la télévision

LA STRATÉGIE DE d'intégration des arts et de la culture en éducation

La stratégie d'intégration des arts et de la culture en éducation

LA VISION

Le système éducatif acadien du Nouveau-Brunswick intègre les arts, la culture et le patrimoine au cœur de la formation. Il se veut un lieu d'apprentissage et d'épanouissement essentiel au développement culturel et il privilégie les arts en tant que mode d'expression et outil de développement de la personne. Il offre à chaque apprenant.e des apprentissages de qualité dans toutes les disciplines artistiques. Grâce à l'éducation artistique et culturelle et au contact des artistes et de leurs œuvres, chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, développe sa créativité, construit son identité, apprécie la richesse de son patrimoine culturel, devient une citoyenne fière ou un citoyen fier de son appartenance à sa communauté et contribue à l'essor de celle-ci tout en s'ouvrant sur le monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS VISÉS

1. Amélioration de l'éducation artistique
2. Intégration des artistes et de leurs oeuvres en éducation
3. Accroissement de la capacité des institutions d'enseignement (écoles, collèges, universités) à devenir des foyers d'épanouissement culturel pour la communauté
4. Intégration des arts et de la culture à la petite enfance

NOUVEAUTÉS

- **Une stratégie pour un enseignement des arts de qualité**
- **Nouvelle stratégie pour la petite enfance**

LA STRATÉGIE DE
de développement des communautés par l'aménagement culturel du territoire

La stratégie de développement des communautés par l'aménagement culturel du territoire

DÉFINITION

AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

L'aménagement culturel du territoire est une approche de développement selon laquelle tous les secteurs de la société se mobilisent pour intégrer les arts, la culture et le patrimoine dans le développement durable de leurs communautés.

NOUVEAUTÉS

- **Le projet de la pleine municipalisation est inscrit comme première priorité dans la Stratégie en ACT.**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS VISÉS

1. Amélioration de la concertation et de la gouvernance des arts, de la culture et du patrimoine dans les communautés

   EXEMPLES DE PRIORITÉS CONCRÈTES :

   - Appuyer l'AFMNB dans ses efforts de la pleine municipalisation

2. Renforcement des compétences en aménagement culturel du territoire

   EXEMPLES DE PRIORITÉS CONCRÈTES :

   - Poursuivre l'accompagnement des municipalités pour se doter de politiques culturelles

3. Diversification des projets en aménagement culturel du territoire dans différents secteurs au Nouveau-Brunswick

4. Augmentation des ressources destinées à l'aménagement culturel du territoire

Mot de la fin

À l'aube du 21e siècle, alors que resurgit partout le spectre d'un populisme virulent qui par tous les moyens alimente le cynisme et sème la division, il est plus que jamais nécessaire de placer l'artiste au cœur de la société et le citoyen, la citoyenne, au cœur des arts et de la culture. Il devient plus que jamais nécessaire de nourrir, à travers toutes les sphères de la société, un vocabulaire commun qui donne à tous et toutes l'envie et les moyens de penser, de créer et, pourquoi pas, de rêver ensemble.

C'est là tout l'esprit de la Convention, des États généraux et de la Stratégie globale.